

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN 13721:2004**

**Meubles - Évaluation de la luminance  
lumineuse des surfaces**

Möbel - Bewertung des  
Oberflächenreflexionsgrades

Furniture - Assessment of the surface  
reflectance

**07/2004**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13721:2004 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13721:2004.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 97.140

Version Française

## Meubles - Évaluation de la luminance lumineuse des surfaces

Möbel - Bewertung des Oberflächenreflexionsgrades

Furniture - Assessment of the surface reflectance

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 13 mai 2004.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 <b>Domaine d'application.....</b>	<b>4</b>
2 <b>Références normatives.....</b>	<b>4</b>
3 <b>Termes et définitions.....</b>	<b>4</b>
4 <b>Principe .....</b>	<b>5</b>
5 <b>Géométrie des conditions d'observation/ d'éclairage.....</b>	<b>5</b>
6 <b>Choix de l'observateur colorimétrique normalisé et de l'illuminant normalisé.....</b>	<b>6</b>
7 <b>Appareil.....</b>	<b>6</b>
8 <b>Préparation et conditionnement des éléments d'essai/ des panneaux d'essai.....</b>	<b>7</b>
9 <b>Étalonnage de l'appareil.....</b>	<b>7</b>
9.1 <b>Étalonnage .....</b>	<b>7</b>
9.2 <b>Échelle de référence.....</b>	<b>7</b>
9.3 <b>Étalons (primaire et de travail).....</b>	<b>7</b>
10 <b>Mode opératoire d'essai .....</b>	<b>7</b>
11 <b>Rapport d'essai .....</b>	<b>8</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>9</b>

## Avant-propos

Le présent document (EN 13721:2004) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 207 "Meubles", dont le secrétariat est tenu par UNI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en **janvier 2005**, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en **janvier 2005**.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.